

**Province de Québec**  
**Municipalité du Canton de Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 5 décembre 2016, à la salle du Conseil, située au 287, 1<sup>re</sup> Avenue à Ham-Nord, à 20h.**

**Sont présents :** le maire, François Marcotte  
et les conseillers(e) :

Manon Côté                      Dominic Lapointe  
Steve Leblanc                  Rémi Beauchesne

Sont absents : les conseillers Benoît Couture et Gilles Gauvreau

Les membres présents forment le quorum.

**2016-12-192                  Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIC LAPOINTE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 novembre 2016
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 novembre 2016
5. Présentation des comptes
6. Vente terrain du parc Industriel - Excavation TF
7. Dépôt – Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
8. Nomination des maires suppléants de l'année 2017
9. Calendrier des séances du Conseil 2017
10. Fête de Noël - CPE Julie Blais et CPE Katy Mercier
11. Adhésion 2017 Rouli-bus (Transport adapté)
12. Adhésion 2017 - SIUCQ
13. Rémunération 2017 - responsable du Centre sportif, bibliothèque et préposées à l'entretien
14. Affectation au surplus accumulé affecté de la somme de 13,000\$ pour le projet de clinique médicale
15. Envoi des "mises en demeure"
16. Carrefour Jeunesse Emploi - Trio Desjardins 2017
17. Nomination des Auditeurs pour 2016, 2017 et 2018
18. Programme d'Hydro-Qc, produits économiseurs d'eau et d'énergie WaterSense
19. Demande d'aide financière - Fondation du CHUS
20. Avis de motion - Règlement #492 - Travaux de voirie 2017
21. Correspondance
  - a) Subvention pour Route de St-Fortunat (AIRRL) - Dossier conforme et aide financière acceptée

- b) Séance spéciale mardi le 13 décembre pour l'adoption du Budget 2017
  - c) TECQ - Encaissement de 125,415\$ en mars 2017
  - d) Lettre de remerciement - Prévention suicide
  - e) Invitation au brunch des maires à Daveluyville - 11 décembre
  - f) Lettre de remerciement - Table de concertation pour les personnes Aînées
  - g) MMQ - Réception du paiement de 2,500\$ pour le prix Mérite MMQ 2016
  - h) Lettre envoyée à la CSBF demandant l'annulation des taxes scolaires sur le 250, rue principale
  - i) Lettre de remerciement de la part des responsables de la Fête de Noël
22. Période de questions
23. Clôture de séance

**2016-12-193                    Approbation des procès-verbaux du 7 novembre 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le procès-verbal du 7 novembre 2016 soit accepté, tel que rédigé.

**2016-12-194                    Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 novembre 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR : **MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, la mairesse suppléante n'ayant pas voté :

**QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 septembre 2016 soit accepté, tel que rédigé.

**2016-12-195                    Présentation des comptes**

IL EST PROPOSÉ PAR : **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** les comptes présentés, qui totalisent 140,073.98 \$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

---

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

**2016-12-196                    Vente d'un terrain du Parc Industriel à Excavation TF Inc.**

**CONSIDÉRANT QU'** une promesse d'achat relative à l'acquisition d'un terrain du Parc Industriel a été signée par l'entreprise Excavation TF Inc. ( M. Toni Marcotte et Mme France Létourneau) le 17 novembre 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux d'arpentage sont présentement en cours et qu'ils seront finalisés sous peu;

IL EST PROPOSÉ PAR : **DOMINIC LAPOINTE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**D'AUTORISER** M. François Marcotte, maire, et M. Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer au nom de la municipalité du Canton de Ham-Nord tous documents relatifs à cette transaction dans l'intérêt de la municipalité.

**2016-12-197**            **Dépôt – Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du Conseil les déclarations annuelles des intérêts pécuniaires de tous les élus.

**2016-12-198**            **Nomination des maires suppléants pour l'année 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR : **MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**DE** nommer les conseillers suivants en tant que maires suppléants pour les périodes suivantes :

- Rémi Beaudesne pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017;
- Benoît Couture pour la période du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'aux élections 2017.

**2016-12-199**            **Calendrier des séances du Conseil 2017**

**CONSIDERANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, lesquelles se tiendront le lundi (à moins d'exception) et débiteront à 20 heures :

9 janvier	6 février
Mardi 14 mars	3 avril
1 <sup>er</sup> mai	5 juin
10 juillet	14 août
11 septembre	2 octobre
6 novembre	4 décembre

**2016-12-200**            **Fête de Noël - CPE Julie Blais et CPE Katy Mercier**

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**DE** permettre aux 2 CPE de la municipalité d'utiliser gratuitement le centre communautaire pour un dîner de la fête de Noël prévue le vendredi 23 décembre 2016.

**2016-12-201**            **Rouli-bus – Adhésion 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ADHÉRER** au transport adapté Rouli-Bus en 2017 pour une contribution de 2,470\$.

**2016-12-202**            **Adhésion 2017 - S.I.U.C.Q.**

**ATTENDU QUE** le Service d'Intervention d'Urgence Civil du Québec (S.I.U.C.Q.) de la MRC d'Arthabaska est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de soutenir les services de première ligne lors d'une urgence;

**ATTENDU QUE** la municipalité peut adhérer aux services du S.I.U.C.Q. pour une contribution annuelle de 1.10\$/habitant;

IL EST PROPOSÉ PAR : **MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du Canton de Ham-Nord adhère aux services du Service d'Intervention d'Urgence Civil du Québec (S.I.U.C.Q.) de la MRC d'Arthabaska pour l'année 2017.

**2016-12-203**            **Rémunération 2017 - responsable du centre sportif, de la bibliothèque et préposées à l'entretien**

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'AUGMENTER** le salaire horaire de 2% à compter de janvier 2017 de M. Alain Nolet (responsable du centre sportif), de M. Francis Montpetit (responsable de la bibliothèque) et de Mme Ghislaine Poirier et Mme Guylaine Leblanc, préposées à l'entretien des édifices municipaux.

**2016-12-204**            **Affectation au surplus de fonctionnement affecté de la somme de 13,000\$ pour le projet de la clinique médicale**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a pour objectif d'aider au financement d'un projet de mise sur pied d'une nouvelle clinique médicale à même les locaux de l'édifice de la caisse populaire situé au 285, 1re Avenue à Ham-Nord;

**CONSIDÉRANT QUE** les contribuables ont déboursé un montant de 25\$ par adresse civique en 2016, ce qui représente un montant total de 13,000\$ lié à ce projet;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet est en cours mais qu'aucune somme n'a présentement été dépensée pour celui-ci;

**POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du Canton de Ham-Nord affecte la somme de 13,000\$ à l'Excédent de fonctionnement affecté afin que cette somme soit réservée et utilisée pour le projet d'une future clinique médicale.

**2016-12-205**            **Envoi des "mises en demeure"**

**IL EST PROPOSÉ PAR: STEVE LEBLANC**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté;

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord autorise le directeur général, M. Mathieu Couture, à envoyer des "mises en demeure" pour et au nom de la municipalité lorsque la situation le requiert.

**2016-12-206**            **Carrefour Jeunesse Emploi - Programme Trio Desjardins 2017**

**IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du canton de Ham-Nord participe, pour un montant de 800\$, à l'édition 2017 du programme Trio étudiant Desjardins permettant à des jeunes d'ici d'acquérir des expériences en milieu de travail.

**2016-12-207**            **Nomination des Auditeurs pour 2016, 2017 et 2018**

**IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du canton de Ham-Nord mandate la firme comptable Pellerin Aubert Ramsay Provencher Inc. pour les services de préparation et de l'Audit du rapport financier pour les trois prochains exercices, soit pour 2016 (2,500\$), 2017 (2,700\$) et 2018 (2,900\$).

**2016-12-208**            **Programme d'Hydro-Qc, produits économiseurs d'eau et d'énergie WaterSense**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a pour objectif de réduire la consommation de l'eau potable afin de préserver au maximum cette belle ressource naturelle;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire poser des actions concrètes en lien avec la "stratégie d'économie d'eau potable";

**CONSIDÉRANT** le programme d'Hydro-Qc, Produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense, programme permettant de réduire la consommation d'eau de près de 40% et d'économiser jusqu'à 100\$ par année pour un ménage de 4 personnes, et ce, en installant des pommes de douches de marque WaterSense;

**CONSIDÉRANT** le programme d'Hydro-Qc offre aux municipalité un rabais de 66% sur le prix des pommes de douches de marque WaterSense, ce qui signifie que le type "pomme de douche à massage" en coûterait 6\$/unité (au lieu de 18\$) et que le type "pomme de douche téléphone" en coûterait 10\$/unité (au lieu de 25\$);

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire faire bénéficier ses résidents de cette offre en revendant les "pommes à douche" à moitié prix, soit 3\$ pour le type "pomme de douche à massage" et 5\$ pour le type "pomme de douche téléphone" ;

**POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIC LAPOINTE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du Canton de Ham-Nord adhère au programme d'Hydro-Qc, Produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense en achetant 75 unités du modèle "pomme de douche à massage" et 75 unités du modèle "pomme de douche téléphone" et qu'elle les offre à ses résidents à la moitié du coût.

**2016-12-209            Demande d'aide financière - Fondation du CHUS**

**IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** un montant de 50\$ à la Fondation du CHUS pour l'année 2016 et d'en autoriser le paiement.

**2016-12-210            Avis de motion – Règlement #492 relié au travaux de voirie 2017**

Le conseiller Steve Leblanc donne avis de motion qu'à une séance subséquente à être tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption le règlement 492 relié aux travaux de voirie 2017.

**À cette assemblée, il a été fait mention :**

1. D'une confirmation du MTQ comme quoi le dossier pour le projet de pavage de la route de St-Fortunat est "conforme" et que l'aide financière sera accordée;
2. Qu'une séance spéciale du conseil aura lieu mardi le 13 décembre à 19h pour l'adoption du Budget 2017
3. D'une lettre de confirmation du MAMOT comme quoi l'aide financière du Programme TECQ d'un montant 125,415\$ sera encaissé en mars 2017;
4. D'une lettre de remerciement reçue de Prévention suicide Arthabaska-Érable pour le don de 50\$;
5. D'une invitation au brunch des 2 maires qui se tiendra à Daveluyville le 11 décembre prochain;
6. D'une lettre de remerciement reçue de la Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska pour le don de 50\$;
7. De la réception du paiement de 2,500\$ reçu pour le prix Mérite MMQ 2016 en gestion des risques;
8. D'une lettre envoyée à la CSBF demandant l'annulation des taxes scolaires sur le 250, rue principale (+/- 1,375\$);
9. D'une lettre de remerciement reçue de la part des responsables de la Fête de Noël;
10. D'une question sur la réglementation liée à la culture de l'asclépiade.

Le maire lève l'assemblée à 20h40.

---

François Marcotte, maire

---

Mathieu Couture, directeur général et  
secrétaire-trésorier.